



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 6 octobre 2022
(OR. en)

13271/22

DEVGEN 182	MAMA 159
JEUN 153	MOG 87
ACP 109	COLAC 52
RELEX 1296	COASI 162
COHOM 112	ONU 115
EDUC 340	CONUN 231
SUSTDEV 164	COEST 715
GENDER 162	PROCIV 121
COHAFA 87	DIGIT 177
NDICI 15	SAN 550
COAFR 252	

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Pour la secrétaire générale de la Commission européenne, Madame Martine DEPREZ, directrice
Date de réception:	5 octobre 2022
Destinataire:	Secrétariat général du Conseil
N° doc. Cion:	JOIN(2022) 53 final
Objet:	COMMUNICATION CONJOINTE AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL Plan d'action pour la jeunesse dans l'action extérieure de l'UE pour la période 2022-2027 Promotion d'une participation et d'une autonomisation effectives des jeunes dans le cadre de l'action extérieure de l'UE pour un développement, une égalité et une paix durables

Les délégations trouveront ci-joint le document JOIN(2022) 53 final.

p.j.: JOIN(2022) 53 final



COMMISSION
EUROPÉENNE

LE HAUT REPRÉSENTANT DE
L'UNION POUR LES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES ET LA
POLITIQUE DE SÉCURITÉ

Strasbourg, le 4.10.2022
JOIN(2022) 53 final

COMMUNICATION CONJOINTE AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL

**Plan d'action pour la jeunesse dans l'action extérieure de l'UE
pour la période 2022-2027**

**Promotion d'une participation et d'une autonomisation effectives des jeunes dans le
cadre de l'action extérieure de l'UE pour un développement, une égalité et une paix
durables**

«Nous méritons d'être entendus, d'avoir les moyens d'agir, d'être protégés et, aussi, d'avoir la possibilité de jouer un rôle de premier plan», Alda Soraya (23 ans), Indonésie¹.

En cette période marquée par de nombreux défis et une évolution rapide des paradigmes, notamment par la guerre d'agression que la Russie mène actuellement contre l'Ukraine, il est clairement nécessaire de renforcer notre partenariat avec les jeunes partout dans le monde pour permettre un changement porteur de transformation positive.

Le monde compte un nombre sans précédent, soit 1,8 milliard, **de jeunes** âgés de 10 à 24 ans². Près de 90 % d'entre eux vivent dans des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire. Dans le contexte de la transition démographique mondiale, ces chiffres devraient encore augmenter.

Partout dans le monde, les jeunes sont de puissants vecteurs de changement. Ils jouent un rôle crucial dans la résolution des problèmes planétaires, dans le développement durable et dans l'innovation. Ils sont souvent à l'avant-garde de la lutte contre le changement climatique, la pauvreté et la corruption, ainsi que du combat pour la paix et la réconciliation dans les zones de conflit. Ils sont nombreux à défendre les droits de l'homme, qu'il s'agisse des droits civils, politiques, économiques, sociaux ou culturels.

Toutefois, les perspectives qui s'offrent à eux et leur capacité d'action sont souvent limitées par le manque d'accès à l'éducation, à des emplois décents, aux soins de santé et à la protection sociale et, dans de nombreux pays, par le rétrécissement des espaces dévolus à la démocratie et à la société civile. Des obstacles juridiques, culturels et économiques limitent la participation civique et politique des jeunes, ce qui ne favorise pas la confiance à l'égard des institutions et des systèmes politiques.

Les jeunes et les enfants sont les principales victimes des crises et de l'instabilité provoquées par les conflits armés, la montée des inégalités, le changement climatique et la dégradation de l'environnement. Quelque 600 millions de jeunes vivent dans des situations de conflit ou de fragilité, 71 millions de jeunes sont sans emploi et environ 264 millions d'enfants et de jeunes ne sont pas scolarisés. Les filles et les jeunes femmes sont particulièrement touchées.

La pandémie de COVID-19 a pesé lourdement sur l'éducation, l'emploi et le bien-être mental des jeunes, ainsi que sur leur droit de participer à la vie publique³. Si de nombreux jeunes ont fait preuve d'une forte mobilisation pour protéger les personnes âgées et les personnes vulnérables pendant la pandémie, cette dernière a également souligné la nécessité d'une plus grande **solidarité intergénérationnelle** pour construire des sociétés plus égalitaires, plus durables et plus résilientes, dans l'intérêt de l'avenir des jeunes générations.

¹ Jeune militante et membre du Youth Sounding Board for EU International Partnerships de la Commission européenne.

² [Rapport mondial des Nations unies sur la jeunesse](#).

³ [Enquête mondiale sur les jeunes et la COVID-19](#).

Dans un tel contexte, **les jeunes doivent avoir réellement voix au chapitre** pour concevoir les solutions qui auront une incidence sur leur avenir et celui de la planète.

Le plan d'action pour la jeunesse répond à cet impératif et définit un cadre d'action pour établir un **partenariat stratégique avec les jeunes dans l'action extérieure de l'UE**, comme le Conseil l'a également demandé dans ses conclusions de 2020⁴. Le plan d'action vise à encourager la mobilisation des jeunes en tant que partenaires stratégiques, à soutenir leur autonomisation et à exploiter le **dividende démographique**, pour bâtir des sociétés plus résilientes et plus inclusives et progresser dans la réalisation des engagements pris au niveau mondial tels que les **objectifs de développement durable** (ODD) du **programme 2030** des Nations unies et l'**accord de Paris sur le climat**.

La réponse de l'UE à ces nombreux défis repose sur les valeurs fondamentales énoncées à l'**article 2 du traité sur l'Union européenne**. Elle consiste à établir des partenariats solides pour le présent, à assurer l'avenir des générations futures et à contribuer à l'**équité et à la justice intergénérationnelles**.

Le plan d'action pour la jeunesse, qui **s'attache au passage de l'enfance à l'âge adulte** et constitue un résultat concret de l'**Année européenne de la jeunesse**⁵, renforce la dimension internationale de la **stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse**⁶ et prend appui sur la **stratégie de l'UE sur les droits de l'enfant**⁷, qui promeut une participation et une autonomisation effectives dès le plus jeune âge.

Le plan d'action pour la jeunesse s'appuie sur le **plan d'action de l'UE en faveur des droits de l'homme et de la démocratie**⁸, qui souligne la nécessité d'une participation égale, entière et effective des jeunes à la vie publique et politique, ainsi que sur le **socle européen des droits sociaux**⁹. Enfin, il met en œuvre le **troisième plan d'action de l'UE sur l'égalité entre les hommes et les femmes (GAP III)**¹⁰, en mettant l'accent sur l'autonomisation des filles et des jeunes femmes.

Le plan d'action pour la jeunesse soutiendra également la mise en œuvre du **programme des Nations unies relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité** ainsi que la contribution des jeunes à l'instauration d'une paix durable, à la justice et à la réconciliation et à la lutte contre l'extrémisme violent¹¹. Le plan d'action a, par nature, un caractère mondial, mais sera également mis en œuvre selon des approches sur mesure adaptées aux besoins et aux situations des jeunes dans des régions spécifiques, par exemple dans les pays concernés par l'élargissement et les pays du voisinage de l'UE, en Afrique, au Moyen-Orient, en Amérique latine et dans les Caraïbes et en Asie et dans le Pacifique.

⁴ [Conclusions du Conseil sur la jeunesse dans l'action extérieure.](#)

⁵ [Année européenne de la jeunesse 2022.](#)

⁶ [Stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse.](#)

⁷ [Stratégie de l'UE sur les droits de l'enfant et conclusions du Conseil du 9 juin 2022 à l'appui de cette stratégie.](#)

⁸ [Plan d'action de l'UE en faveur des droits de l'homme et de la démocratie.](#)

⁹ [Socle européen des droits sociaux.](#)

¹⁰ [Troisième plan d'action de l'UE sur l'égalité entre les hommes et les femmes \(GAP III\).](#)

¹¹ Résolutions 2250 (2015), 2419 (2018) et 2535 (2020) du Conseil de sécurité des Nations unies.

Les jeunes ont voix au chapitre

Le plan d'action pour la jeunesse a été élaboré au terme de **consultations approfondies auxquelles ont participé plus de 220 parties prenantes** dans le monde entier, en particulier des organisations de jeunesse et de défense des droits de l'enfant. Il répond à la demande légitime des jeunes, qui ressort également des résultats de la **conférence sur l'avenir de l'Europe**¹², d'être associés de **manière plus structurée** aux processus d'élaboration des politiques et de prise de décisions de l'UE.

Comme l'a souligné le «**Youth Sounding Board for International Partnerships**»¹³, les jeunes ne peuvent être considérés comme «accessoires» aux initiatives dirigées par des adultes. Ils constituent un groupe dont les compétences et les points de vue, essentiels et uniques, sont nécessaires à l'information et à la conduite des politiques, à la prestation de services et à la recherche. Les obstacles à une participation effective des jeunes ne peuvent être surmontés qu'à l'aide d'un plan d'action élaboré au moyen de processus qui, eux-mêmes, ont tenté de transcender ces obstacles.

2. Vers un partenariat stratégique de l'UE avec les jeunes dans le domaine de l'action extérieure

L'UE sera guidée par quatre principes dans la mise en place d'un partenariat stratégique avec les jeunes:

- **Une approche fondée sur les droits de l'homme et l'égalité entre les femmes et les hommes**

L'UE a pour objectif de promouvoir la participation des jeunes et des enfants en tant que droit¹⁴, en veillant à ce que **personne ne soit laissé pour compte**, en s'attaquant aux inégalités et aux obstacles structurels, **en prenant en considération, à tous les niveaux, l'égalité entre les femmes et les hommes et la non-discrimination** et en appliquant une **approche intersectionnelle**¹⁵.

- **Une approche participative pour un changement porteur de transformation**

Les jeunes seront associés aux niveaux national, régional et mondial à **toutes les étapes des cycles de la politique et des programmes extérieurs de l'UE**, et contribueront ainsi à l'appropriation des actions par les jeunes et à la durabilité de celles-ci.

- **L'inclusion des jeunes**

La participation des jeunes à la vie civique, économique, sociale, culturelle et politique sera encouragée par des actions spécifiques ciblant les jeunes et par la prise en considération de

¹² [Conférence sur l'avenir de l'Europe](#).

¹³ [Meaningful Inclusion of Youth: A Promising Future](#).

¹⁴ Conformément à la [convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant](#) et à l'[approche de l'UE fondée sur les droits de l'homme](#).

¹⁵ [Approche intersectionnelle](#), conformément aux cadres d'action pertinents de l'UE: GAP III, [stratégie de l'UE en faveur de l'égalité des personnes LGBTIQ](#), [plan d'action de l'UE contre le racisme](#) et [stratégie en faveur des droits des personnes handicapées](#).

leurs points de vue et de leurs besoins **dans la programmation ainsi que dans les dialogues politiques et stratégiques dans tous les domaines.**

Par exemple, le **marqueur humanitaire de genre et d'âge**¹⁶ garantit que les différents genres et groupes d'âge, y compris les jeunes, participent comme il se doit et sont adéquatement ciblés par l'**aide humanitaire financée par l'UE.**

- **L'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles et l'obligation de rendre des comptes**

Le plan d'action pour la jeunesse vise à accroître la disponibilité et la qualité des données sur les jeunes afin de combler les lacunes thématiques et géographiques¹⁷, en mettant l'accent sur les jeunes âgés de 15 à 29 ans. Le cadre de suivi et d'évaluation de l'action extérieure de l'UE sera renforcé par l'intégration de davantage de données ventilées par âge, par l'adoption d'indicateurs spécifiques aux jeunes et par la promotion de la collecte de données ainsi que de la recherche axée sur les jeunes et dirigée par ceux-ci.

3. Comment obtenir des résultats: les trois piliers d'un programme axé sur l'action

Le plan d'action pour la jeunesse définit des priorités et des objectifs principaux s'articulant autour des trois piliers **MOBILISER**, **AUTONOMISER** et **CONNECTER**, qui correspondent aux trois domaines d'action essentiels de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse.

L'UE favorisera une **approche «Équipe Europe»**¹⁸ pour la mise en œuvre du plan d'action pour la jeunesse, tout en travaillant avec les principaux partenaires et parties prenantes aux niveaux national, régional et multilatéral.

3.1 Partenariat visant à MOBILISER

Les jeunes demandent et méritent une approche globale pour garantir leur participation effective, inclusive et efficace. Pour mettre en place un environnement propice à une telle participation, il est nécessaire de créer des possibilités et des espaces sûrs pour les jeunes et les enfants, tout en permettant aux jeunes issus de milieux divers de participer à la prise de décision démocratique, en sensibilisant davantage l'opinion publique et en renforçant la capacité des décideurs politiques à travailler avec les jeunes.



L'UE est déterminée à renforcer la voix et le leadership des jeunes, en particulier des jeunes femmes et des filles, des jeunes militants et des organisations de jeunesse, à tous les niveaux de gouvernance, de la politique intérieure aux enceintes multilatérales, et dans le cadre des

¹⁶ [Marqueur de genre et d'âge.](#)

¹⁷ [Patchwork: Mapping international data on youth](#), JRC.

¹⁸ [L'Équipe Europe réunit l'Union européenne, les États membres de l'UE \(ainsi que leurs agences de mise en œuvre et banques publiques de développement\), la Banque européenne d'investissement \(BEI\) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement \(BERD\).](#)

processus de l'UE. Les panels de citoyens européens de la conférence sur l'avenir de l'Europe, qui étaient constitués pour un tiers de jeunes (âgés de 16 à 25 ans), représentent un exemple phare de ce qu'est la création d'un espace de dialogue intergénérationnel.

3.1.1 Une mobilisation effective des jeunes dans l'action extérieure de l'UE

L'UE renforcera la mobilisation institutionnelle des jeunes pour:

- encourager la participation des jeunes à la **conception**, à la **mise en œuvre** et au **suivi** des politiques et actions extérieures de l'UE;
- accroître l'**obligation de rendre des comptes sur les questions relatives à la jeunesse au moyen d'une communication stratégique, inclusive et participative** pour toucher les jeunes, y compris les enfants, dans toute leur diversité.

La mobilisation institutionnelle des jeunes **sera garantie** par les moyens suivants:

- une **plateforme de l'UE pour un dialogue régulier** avec les organisations de jeunesse, en tant que nouvel élément du **Forum politique pour le développement**¹⁹. Ses principales caractéristiques seront définies en partenariat avec les organisations de jeunesse d'ici à 2023²⁰;
- le «**Youth Sounding Board for International Partnerships**»²¹, créé en 2021 pour conseiller la Commission européenne sur la participation des jeunes à l'action extérieure;
- des **consultations obligatoires des organisations de jeunesse** dans le cadre de l'exercice de **programmation de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale — Europe dans le monde** (IVCDI — Europe dans le monde)²²;
- les **feuilles de route par pays pour l'engagement de l'UE auprès de la société civile**, qui intègrent le point de vue des jeunes et garantissent une participation effective des organisations de jeunesse;
- des **structures consultatives de la jeunesse** fournissant des conseils aux délégations de l'UE sur les priorités propres à chaque pays. D'ici à 2027, ce type de structure sera en place dans la plupart des pays partenaires;
- un **renforcement des capacités institutionnelles et de l'expertise du personnel de l'UE** en matière de travail avec et pour les jeunes et de protection de l'enfance par la formation, l'adoption d'orientations et le partage des bonnes pratiques. D'ici à 2024, 80 % des délégations de l'UE disposeront de **points focaux pour la jeunesse**.

¹⁹ [Forum politique pour le développement](#).

²⁰ Des synergies et des échanges de bonnes pratiques pourraient être mis en place avec la future plateforme européenne de participation des enfants.

²¹ [Youth Sounding Board](#).

²² [Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale - Europe dans le monde](#).

3.1.2 Une mobilisation accrue des jeunes aux niveaux régional et multilatéral

Ces dernières années, les jeunes ont de plus en plus milité pour des solutions multilatérales aux problèmes mondiaux.

- Promouvoir une **participation effective des jeunes à l'élaboration des politiques multilatérales**, en donnant suite au rapport du Secrétaire général des Nations unies sur **Notre programme commun**²³ et en soutenant la création d'un **Bureau des Nations unies pour la jeunesse**²⁴.
- Associer les jeunes aux discussions sur **la coopération et les partenariats régionaux**, par exemple sur les relations de l'UE avec l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes, les pays du voisinage²⁵, la région méditerranéenne et les pays du Golfe.

Pour atteindre ces objectifs, l'UE lancera:

- le **programme EU@UN youth delegates**, qui soutiendra une participation, diversifiée et respectant l'équilibre hommes-femmes, des jeunes dans les enceintes multilatérales et renforcera leur capacité à contribuer efficacement à l'élaboration des politiques au niveau multilatéral. L'UE plaidera en faveur de l'institution, à titre permanent, d'un dialogue formel avec la jeunesse dans le cadre de la Commission de la condition de la femme et de la Conférence des États parties à la convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées, et facilitera la coordination entre les délégués de la jeunesse de l'UE au niveau de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement et d'autres processus multilatéraux;
- le programme **AU-EU Youth Lab**, qui renforcera le dialogue avec les jeunes sur le partenariat Afrique-UE²⁶ en aidant les jeunes et les organisations de jeunesse d'Afrique, d'Europe et de la diaspora à trouver ensemble des solutions aux problèmes planétaires.

Par ailleurs, l'UE **contribuera à la mobilisation des jeunes aux niveaux régional et multilatéral** au moyen des **initiatives existantes** suivantes:

- le programme **Young Mediterranean Voices**, qui soutient la coopération entre les jeunes des deux rives de la Méditerranée dans le domaine des affaires publiques et dans le cadre d'initiatives de transformation aux niveaux local et régional. Erasmus+ soutiendra également le renforcement des capacités dans le domaine de la jeunesse dans les Balkans occidentaux et dans le sud de la Méditerranée;
- le programme **EU4Youth**, qui encourage la participation des jeunes à l'élaboration des politiques **dans les pays du partenariat oriental**²⁷, **en particulier en Ukraine**, et favorise leur leadership en la matière;

²³ [Rapport des Nations unies sur «Notre programme commun».](#)

²⁴ [Résolution des Nations unies A/RES/76/306.](#)

²⁵ [Voisinage de l'UE et élargissement.](#)

²⁶ [Partenariat Afrique-UE et 6^e sommet UE-UA.](#)

²⁷ [Partenariat oriental de l'Union.](#)

- le réseau de **jeunes ambassadeurs européens** dans les Balkans occidentaux et dans les pays du partenariat oriental et les **ambassadeurs de bonne volonté** dans le voisinage méridional;
- la promotion de la mobilisation des jeunes dans le cadre du **nouveau programme pour la Méditerranée**²⁸, en s'appuyant notamment sur la stratégie Jeunesse 2030 de l'Union pour la Méditerranée, ainsi que dans le cadre du **partenariat stratégique entre l'UE et le Golfe**²⁹;
- la participation des jeunes aux processus régionaux à venir en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes ou dans d'autres régions, tels que le **Forum des jeunes leaders UE-ASEAN**;
- les **stratégies macrorégionales de l'UE**, qui associent les jeunes à leur gouvernance et à leurs dialogues politiques, ainsi que les programmes **Interreg** qui soutiennent la participation des jeunes à leur prise de décisions, financent des actions en faveur de la jeunesse et promeuvent l'initiative Interreg Volunteer Youth³⁰;
- la codirection de la **cohorte de participation des jeunes du sommet 2023 pour la démocratie**³¹.

3.1.3 Un environnement propice à la participation civique et politique des jeunes

La participation des jeunes et des enfants aux processus politiques formels reste faible dans le monde entier, en raison des obstacles structurels, des préjugés culturels et de l'érosion de la confiance dans les institutions démocratiques³². Exiger que les droits de l'homme des jeunes soient pleinement reconnus et protégés, y compris la liberté d'expression et d'association, la participation à la vie publique et politique, notamment à des élections équitables, ouvertes à tous, accessibles, transparentes et pacifiques, constitue un élément essentiel de l'action de l'UE en matière de **bonne gouvernance**, de **démocratie**, d'**état de droit** et de **droits de l'homme** dans les pays partenaires.

L'action de l'UE vise à:

- encourager le **dialogue politique avec les pays partenaires sur la mobilisation et la participation des jeunes et des enfants**;
- promouvoir l'**inclusion des jeunes dans les dialogues politiques et stratégiques avec les autorités nationales**³³;

²⁸ [Nouveau programme pour la Méditerranée](#) et [stratégie Jeunesse 2030 de l'Union pour la Méditerranée](#).

²⁹ [Partenariat stratégique avec le Golfe](#).

³⁰ [Stratégies macrorégionales de l'UE](#), [Manifeste des jeunes](#), [Interreg Volunteer Youth](#).

³¹ [Sommet pour la démocratie](#).

³² [Youth and satisfaction with democracy](#).

³³ À titre d'exemple, la politique arctique de l'UE encourage le dialogue entre les décideurs politiques et les jeunes de l'Arctique, pour les sensibiliser aux difficultés auxquelles cette région est actuellement confrontée ainsi que pour les associer à la mise en œuvre de la stratégie de l'UE et garantir la durabilité de cette stratégie.

- veiller à ce que **les filles soient véritablement associées** au processus de prise de décisions, **à ce qu'elles y participent de manière effective** et à ce qu'elles **exercent un réel leadership** en la matière;
- renforcer les **capacités nationales** à travailler pour et avec les jeunes et à soutenir les **cadres d'action nationaux en faveur de la jeunesse, en tenant compte du dialogue entre les générations et du principe de la justice intergénérationnelle**;
- soutenir la **mobilisation civique, le volontariat et le leadership des jeunes**;
- plaider en faveur de **l'inclusion des jeunes sur les listes des partis politiques** pour des sièges auxquels ils sont susceptibles d'être élus et du renforcement de leur capacité à se porter candidats;
- améliorer **l'accès aux documents d'identité nationaux et à l'inscription sur les listes électorales**, afin de garantir le droit de vote;
- renforcer la **protection des jeunes militants et défenseurs des droits de l'homme**, y compris les défenseurs des personnes LGBTQ, et lutter contre les discours racistes, les discours de haine et la désinformation en ligne, tout en défendant la liberté d'expression.



Pour atteindre ces objectifs, **l'UE lancera**:

- l'initiative «Youth and Women in Democracy», qui favorisera le pluralisme politique et le caractère inclusif des processus démocratiques en améliorant la participation des jeunes et des femmes à tous les aspects de la vie publique. Le rôle des jeunes dans les partis politiques et les parlements sera renforcé par des actions de développement des capacités, de mise en réseau, d'apprentissage par les pairs et de mentorat. Cette initiative soutiendra les organisations de terrain et les jeunes militants dans les domaines du contrôle des institutions, de la lutte contre la corruption, de l'observation des élections par les citoyens, de la défense des réformes démocratiques, de l'éducation civique ainsi que de la promotion du droit de vote, de la liberté d'association et de réunion et des droits de l'homme.

Par ailleurs, l'UE **encouragera la participation civique et politique des jeunes dans les pays partenaires** au moyen des **initiatives existantes** suivantes:

- le **nouveau mécanisme de l'UE pour les défenseurs des droits de l'homme**, afin de s'attaquer aux menaces spécifiques auxquelles sont confrontés les jeunes défenseurs et militants des droits de l'homme;
- le **campus mondial pour les droits de l'homme**, pôle mondial majeur pour

l'éducation aux droits de l'homme;

- les **Youth Policy Labs** dans la région du voisinage, dans les Balkans occidentaux³⁴ et dans les pays d'Europe occidentale non membres de l'UE, pour promouvoir des moyens innovants d'associer les jeunes aux dialogues stratégiques, élaborer conjointement des politiques pertinentes pour les jeunes et en suivre la mise en œuvre, ainsi que pour renforcer les mécanismes de participation des jeunes;
- **Erasmus+**³⁵, pour soutenir les initiatives dirigées par les jeunes en Turquie, dans les Balkans occidentaux et dans les pays du voisinage;
- les initiatives en faveur du développement humain, qui s'appuient sur le programme **EUROsocial+**, pour soutenir les actions des pouvoirs publics en faveur de la jeunesse en Amérique latine et dans les Caraïbes afin d'améliorer l'accès de tous à la santé, à l'éducation, au marché du travail, à la bonne gouvernance et à la participation politique.

3.1.4 Contribution à la mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité

L'UE et ses États membres soutiennent pleinement les trois résolutions successives du Conseil de sécurité des Nations unies sur le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité et leur mise en œuvre à l'échelle mondiale. Dans les conclusions du Conseil de juin 2020 sur la jeunesse dans l'action extérieure, les États membres de l'UE ont insisté sur la nécessité de faire prendre aux jeunes, sans exclusive, une part active dans les initiatives visant à instaurer une paix durable, à œuvrer à la justice et à la réconciliation et à combattre l'extrémisme violent. L'UE est résolue à se conformer aux domaines de travail exposés dans la résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations unies, à savoir la participation, la protection, la prévention et les partenariats ainsi que le désarmement, la démobilisation et la réintégration. Cet aspect revêt une importance toujours plus grande dans les situations de conflit dans le monde, notamment en Afrique et au Moyen-Orient, et au vu de la guerre d'agression que la Russie mène actuellement contre l'Ukraine.

L'action de l'UE vise à:

- soutenir la **participation inclusive et effective** des jeunes aux mécanismes nationaux et internationaux de promotion d'une paix durable et de règlement des conflits;
- promouvoir des partenariats inclusifs avec et entre les **jeunes bâtisseurs de la paix** et soutenir la **participation des jeunes à la consolidation de la paix ainsi que leur leadership dans ce domaine**;
- accroître le **soutien aux jeunes femmes et aux filles dans les pays fragiles ou touchés par des conflits**, conformément au programme concernant les femmes, la paix et la sécurité;
- renforcer la dimension «jeunesse» de la **médiation en faveur de la paix**, notamment par l'élaboration d'orientations concrètes et le renforcement des capacités;
- renforcer la coopération dans le domaine de la jeunesse, de la paix et de la sécurité **avec les organisations internationales** et l'intégration de cette thématique dans les dialogues sur la prévention des conflits, la médiation ou la réforme du secteur de la sécurité;

³⁴ [Engagement de l'UE pour les Balkans occidentaux.](#)

³⁵ [Erasmus+ financé au titre des instruments d'action extérieure.](#)

- élaborer des initiatives pour lutter contre l'extrémisme violent, en particulier contre la **radicalisation en ligne**³⁶;
- **protéger les enfants dans les conflits armés**, prévenir la violence (y compris sexuelle) et y mettre fin, promouvoir le respect du droit international humanitaire, proposer un soutien psychosocial, un accès à une justice adaptée aux enfants et une assistance aux enfants non accompagnés ou séparés, y compris dans le contexte de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine.

Pour mettre en œuvre le **programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, l'UE**:

- utilisera les **enceintes multilatérales** appropriées, notamment les Nations unies, pour promouvoir l'inclusion de la jeunesse et la mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité;
- **axera davantage** son système d'alerte précoce en matière de conflits et l'analyse des conflits **sur les jeunes**, en accordant une attention particulière aux dynamiques intergénérationnelles et aux actions préventives concrètes qui tiennent compte des jeunes;
- intégrera le **programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité dans ses dialogues politiques**;
- élaborera des **orientations** concrètes **concernant les jeunes dans la médiation de l'UE en faveur de la paix**;
- réexaminera et actualisera ses **orientations sur les enfants face aux conflits armés** pour renforcer son action en matière de protection des enfants touchés par ces conflits;
- **renforcera les capacités de son personnel en lien avec le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité**, par exemple les capacités en matière de formations à la prévention des conflits et à la médiation au sein du Service européen pour l'action extérieure;
- intégrera la dimension «Jeunesse et paix et sécurité» dans les efforts de **prévention des conflits et de gestion des crises**;
- **collaborera avec les communautés locales et les organisations de la société civile concernées** pour élaborer des stratégies qui soutiennent le rôle positif des jeunes et des enfants dans la promotion de la paix;
- soutiendra, dans le cadre du **partenariat stratégique avec le Golfe**, des initiatives en matière de recherche et d'éducation et contribuera ainsi à la sécurité et à la stabilité régionales;
- soutiendra, en **Afrique**, la mise en œuvre de l'**initiative «Extremely Together»** sur

³⁶ [Conclusions du Conseil concernant la prévention du terrorisme et de l'extrémisme violent et la lutte contre ces phénomènes.](#)

la lutte contre la radicalisation, ainsi que **la coopération** en cours **entre les réseaux de jeunes et le secrétariat exécutif du G5 Sahel.**

3.2 Partenariat visant à AUTONOMISER

Les jeunes ont les moyens d’agir lorsque leur voix est entendue et qu’il est remédié aux **inégalités** qui influent sur leur vie.

3.2.1 Transformation de l’éducation



L’éducation de qualité et les possibilités d’apprentissage tout au long de la vie sont des droits de l’homme fondamentaux. Elles permettent l’égalité, la citoyenneté active et la durabilité des moyens de subsistance.

Trop d’enfants et de jeunes, en particulier les filles et ceux qui sont touchés par les crises, restent privés d’un accès équitable à un enseignement gratuit et de qualité. Les discriminations fondées sur le genre, les conflits, les urgences humanitaires, la violence, la pauvreté et le manque d’enseignants et d’écoles sont les principaux facteurs qui poussent des millions d’enfants à quitter prématurément l’école. Nombre d’entre eux sont victimes du travail des enfants³⁷ et de l’esclavage moderne³⁸, notamment du travail forcé ou du mariage précoce et forcé, de grossesses³⁹ ou du recrutement comme enfants soldats. Les jeunes vulnérables, déplacés, issus de minorités ou handicapés sont souvent exclus de l’éducation.

La pandémie de COVID-19 a aggravé les profondes lacunes et la fragilité des systèmes éducatifs, notamment la fracture numérique⁴⁰. Il existe un risque réel de voir une génération entière piégée dans une spirale négative se traduisant par des opportunités moindres.

L’UE s’emploie à inverser la crise de l’apprentissage et à promouvoir un accès équitable à un enseignement gratuit et de qualité, de l’école primaire à l’enseignement supérieur. Elle entend **investir dans l’éducation 10 % au moins du financement global** au titre de l’Europe dans le monde en faveur de l’Afrique subsaharienne, de l’Amérique latine et des Caraïbes, de l’Asie et du Pacifique, **notamment au moyen des investissements «Global Gateway»⁴¹.**

En outre, l’UE alloue **10 % de ses fonds d’aide humanitaire à l’éducation dans les situations d’urgence et de crises prolongées⁴²** afin d’atteindre les enfants et les jeunes les

³⁷ 160 millions d’enfants âgés de 5 à 17 ans sont obligés de travailler. La moitié d’entre eux effectuent un travail dangereux, [OIT/UNICEF](#).

³⁸ L’esclavage moderne est défini par l’OIT comme comprenant deux composantes principales: le travail forcé et le mariage forcé. Selon l’[estimation du travail forcé publiée par l’OIT/OIM en 2022](#), plus de 3,3 millions d’enfants sont astreints au travail forcé.

³⁹ 127 millions de filles en âge de fréquenter l’école primaire et secondaire ne sont pas scolarisées, [UNESCO](#).

⁴⁰ [Enfants et jeunes ayant accès à l’internet chez eux, UNICEF](#).

⁴¹ [Global Gateway](#).

⁴² [Communication sur l’éducation dans les situations d’urgence et de crises prolongées](#).

plus marginalisés, notamment ceux qui vivent dans les zones de conflit armé et les sites accueillant des réfugiés.

L'action de l'UE vise à:

- soutenir des **réformes de l'éducation fondées sur des données factuelles** dans les pays partenaires, en mettant l'accent sur l'accès, l'équité, la qualité, l'inclusion, la gouvernance et les programmes et les financements porteurs de changement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et en donnant suite, également, au **sommet 2022 des Nations unies sur la transformation de l'éducation**⁴³;
- promouvoir **l'éducation des filles** afin de parvenir à l'égalité d'accès à toutes les formes d'éducation et de formation;
- soutenir **une éducation sexuelle complète** pour tous les jeunes, en particulier pour les adolescents marginalisés, les jeunes LGBTIQ et les jeunes handicapés;
- **mettre fin au travail des enfants**, en appliquant la politique de tolérance zéro de la Commission, au moyen de la législation⁴⁴ et de mesures de réparation et de prévention, y compris de réinsertion des enfants travailleurs dans l'éducation et la formation, conformément à l'appel à l'action de Durban⁴⁵;
- garantir l'accès à une **éducation sûre et de qualité pendant les crises humanitaires**, réduire au minimum l'incidence des crises sur le droit à l'éducation et aider les autorités à refaire fonctionner les services éducatifs pendant ou après une crise;
- investir dans le **personnel enseignant** pour améliorer les acquis d'apprentissage et le développement socio-émotionnel des enfants et des jeunes;
- promouvoir les **compétences de vie et de travail du XXI^e siècle**, y compris en matière de citoyenneté, de changement climatique et d'environnement, ainsi que d'éducation aux médias et à la culture⁴⁶;
- investir dans une **éducation numérique inclusive et de haute qualité** afin de garantir que les jeunes et les enseignants possèdent les compétences numériques de base et ont la possibilité d'acquérir des compétences numériques spécialisées⁴⁷ adaptées à leurs aspirations professionnelles, et de renforcer la résilience face à la désinformation. Il s'agit également d'améliorer l'**accès à un internet abordable, stable et à haut débit**⁴⁸.



⁴³ [Sommet 2022 des Nations unies sur la transformation de l'éducation.](#)

⁴⁴ [Proposition de règlement relatif à l'interdiction des produits issus du travail forcé sur le marché de l'Union.](#)

⁴⁵ [Appel à l'action de Durban.](#)

⁴⁶ Le modèle des Écoles européennes fournit également des exemples pertinents de ce qui pourrait se faire à l'échelle mondiale.

⁴⁷ [Cadre européen des compétences numériques pour les citoyens.](#)

⁴⁸ [Plan d'action en matière d'éducation numérique.](#)

Pour atteindre ces objectifs, l'UE:

- accroîtra **le financement, le dialogue stratégique et l'assistance technique** à l'appui des efforts déployés par les pays partenaires pour atteindre l'ODD 4 relatif à une éducation de qualité⁴⁹.

Par ailleurs, l'UE **soutiendra la transformation de l'éducation** en:

- lançant le nouveau **programme régional en faveur des enseignants en Afrique**, qui vise à faire en sorte que la profession d'enseignant constitue un choix de carrière intéressant pour les jeunes;
- apportant un soutien de premier plan aux initiatives **Partenariat mondial pour l'éducation**⁵⁰ et **Education Cannot Wait**⁵¹, qui visent à autonomiser les filles, les adolescents et les groupes vulnérables grâce à une éducation de qualité;
- investissant dans des **possibilités d'apprentissage formel et non formel en situation d'urgence humanitaire**. Les programmes de l'UE atténuent la perturbation de la scolarité et du développement psychosocial des enfants dans les contextes de crise, par exemple au Sahel, en Éthiopie, en Afghanistan, au Bangladesh, en Syrie ou au Yémen;
- contribuant à la **remise en état des écoles endommagées en Ukraine**;
- prenant appui sur les efforts qu'elle déploie de longue date pour soutenir l'éducation en situations de conflit et en tirant des enseignements de sa récente expérience face à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, ainsi qu'en œuvrant avec les pays partenaires et les organisations humanitaires pour **faciliter l'accès des jeunes et des enfants réfugiés à l'éducation** et aux programmes pertinents de l'UE dans le pays d'accueil.

3.2.2 Amélioration de l'accès des jeunes aux possibilités qui s'offrent sur le plan économique

L'autonomisation des jeunes est étroitement liée à la **création d'emplois de qualité**, à la lutte contre les revenus précaires et instables ainsi qu'à l'existence de possibilités d'emploi indépendant et de possibilités d'entrepreneuriat, associées à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la non-discrimination, dans le but, également, de limiter la **fuite des cerveaux**.

L'action de l'UE vise à:

⁴⁹ L'éducation est une priorité pour 80 programmes indicatifs pluriannuels de l'UE mis en œuvre dans les pays partenaires.

⁵⁰ [Partenariat mondial pour l'éducation](#).

⁵¹ [Education Cannot Wait](#).

- soutenir la **participation** des jeunes à la **prise de décisions économiques et au dialogue social** afin de contribuer à un **environnement des investissements et des entreprises plus favorable aux jeunes**;
- promouvoir le **programme pour un travail décent**⁵², qui sensibilise les jeunes à leurs droits fondamentaux du travail et soutient les pays partenaires dans la mise en place d'une **sécurité sociale** et l'élaboration de **mesures actives du marché du travail**;
- favoriser l'**employabilité des jeunes**, en soutenant les efforts déployés par les pays partenaires pour améliorer l'enseignement et la formation professionnels (EFP) et mieux aligner les systèmes éducatifs sur les possibilités qu'offre le marché du travail;
- soutenir l'**entrepreneuriat des jeunes** et les **micro, petites et moyennes entreprises dirigées par des jeunes**, en mettant l'accent sur les jeunes femmes;
- doter les jeunes de compétences écologiques et soutenir l'**emploi décent des jeunes et l'entrepreneuriat dans l'économie verte**, notamment dans l'agriculture régénérative et le secteur agroalimentaire durable;
- promouvoir l'**apprentissage intergénérationnel** entre les travailleurs plus âgés et leurs collègues plus jeunes;
- favoriser un **comportement** et une **gouvernance d'entreprise** durables, responsables et qui tiennent compte des questions d'égalité entre les femmes et les hommes, garantissant le plein respect des droits environnementaux et des droits de l'homme⁵³;
- faciliter la **transition des jeunes vers l'économie formelle** et étendre la **protection sociale** aux jeunes qui occupent un emploi informel;
- soutenir la **convention sur les pires formes de travail des enfants**⁵⁴, en aidant les pays tiers à concrétiser des plans d'action contre le travail des enfants;
- intégrer des **analyses de l'impact sur l'emploi des jeunes** dans les programmes à l'appui des transitions agroécologique, écologique et numérique, y compris pour les investissements «**Global Gateway**».



Pour atteindre ces objectifs, l'UE lancera:

- l'**initiative régionale de l'Équipe Europe sur les compétences d'opportunité et l'EFP** en Afrique, afin de promouvoir les échanges sur les partenariats public-privé

⁵² [Communication sur le travail décent dans le monde.](#)

⁵³ [Proposition de directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité.](#)

⁵⁴ [Convention n° 182/1999.](#)

et de permettre ainsi aux jeunes de trouver un emploi;

- la mise en œuvre de la **garantie pour la jeunesse**, calquée sur celle de l'UE, afin d'améliorer la transition entre l'école et la vie active dans les **Balkans occidentaux**⁵⁵ et étudiera la possibilité d'activer des programmes similaires dans la région du partenariat oriental et en Afrique du Nord.

Par ailleurs, l'UE soutiendra **l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes** au moyen des **initiatives existantes** suivantes:

- les projets de renforcement des capacités **Erasmus+**, pour améliorer l'accessibilité et la capacité d'adaptation de l'EFP dans les pays concernés par l'élargissement et les pays du voisinage, en Afrique subsaharienne ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes;
- le **soutien** apporté **aux autorités nationales du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord** pour les aider à réintégrer les jeunes, en particulier les femmes, qui ne travaillent pas et ne suivent ni études, ni formation (NEET) dans le système éducatif et sur le marché du travail. La plateforme régionale de l'Union pour la Méditerranée sur l'emploi et le travail et sa feuille de route des actions prévues pour la période 2022-2025 se concentreront sur les jeunes NEET et développeront le recours aux «communautés de pratique»;
- les initiatives de l'UE en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes et de l'amélioration de l'accès au financement pour les **entreprises dirigées par des jeunes**, telles que **l'initiative de l'• Équipe Europe «Investir dans les jeunes entreprises en Afrique»** lancée il y a peu, le **Pont d'innovation numérique Afrique-Europe**, la **Nouvelle donne pour la jeunesse dans le partenariat oriental** et le mécanisme pour **l'emploi et l'entrepreneuriat** du programme **EU4Youth**;
- les programmes d'investissement innovants mis en place dans le cadre du **Fonds européen pour le développement durable Plus** avec des institutions financières internationales pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes, tels que le **mécanisme NASIRA de partage des risques**;
- **l'Action mondiale de l'UE pour mettre fin au travail des enfants**, qui vise à renforcer les systèmes d'inspection du travail afin de suivre et de contrôler l'application de la législation relative au travail des enfants;
- les travaux de la **Fondation européenne pour la formation**⁵⁶ visant à aider les pays partenaires à renforcer le capital humain et à améliorer la **qualité des systèmes d'EFP**. Les programmes tels que le programme **DARYA**, en Asie centrale, contribuent à améliorer les systèmes d'éducation, de formation et d'emploi et à les rendre plus inclusifs;

⁵⁵ [Garantie pour la jeunesse](#).

⁵⁶ [Fondation européenne pour la formation](#).

- **l’alliance européenne pour l’apprentissage**, qui vise à renforcer la qualité de l’apprentissage, et le **programme Erasmus pour jeunes entrepreneurs**⁵⁷, qui propose des échanges de connaissances entrepreneuriales entre pairs dans la région concernée par l’élargissement.

3.2.3 Renforcement de la capacité des jeunes à contribuer au développement durable et à mener les transitions écologique et numérique

Les jeunes sont souvent les **moteurs des solutions innovantes et des changements de comportement**, ainsi que des **accélérateurs de l’adoption** de ceux-ci sur le terrain. Toutefois, pour pouvoir transformer leurs idées en initiatives sources de changement, ils doivent améliorer leurs compétences et leurs réseaux, être en mesure de poser des choix éclairés, participer à un environnement numérique sûr et accéder aux possibilités de financement.

L’action de l’UE vise à:

- accroître le renforcement des capacités et le **financement des organisations de jeunesse**;
- fournir les ressources nécessaires pour développer les **solutions innovantes et durables** élaborées par les jeunes et les transposer à plus grande échelle;
- soutenir l’**entrepreneuriat social des jeunes**⁵⁸ en tant que modèle d’entreprise permettant de concilier progrès économique et durabilité;
- permettre la participation des jeunes à la **prise de décisions et aux dialogues stratégiques sur le climat, l’environnement et la réduction des risques de catastrophe**;
- promouvoir la **participation** et le **leadership des filles et des femmes** afin de garantir la prise en considération des questions d’égalité entre les femmes et les hommes dans les stratégies relatives à l’environnement ainsi qu’à l’atténuation du changement climatique et à l’adaptation à celui-ci, y compris dans le domaine de l’eau;
- renforcer la **participation des jeunes, notamment des filles, à la transition numérique** et soutenir des environnements numériques positifs et sûrs en promouvant la **déclaration européenne sur les droits et principes numériques pour la décennie numérique**⁵⁹ et la **stratégie pour un internet mieux adapté aux enfants (BIK+)**⁶⁰, notamment des activités de participation des jeunes et le soutien au renforcement des capacités;
- promouvoir l’utilisation d’**outils numériques adaptés aux jeunes** pour les sensibiliser à la crise que connaît la nature, au moyen d’initiatives telles que le **Pollinator Park**⁶¹.

⁵⁷ [Erasmus pour jeunes entrepreneurs](#).

⁵⁸ [Un plan d’action pour l’économie sociale](#).

⁵⁹ [Déclaration européenne sur les droits et principes numériques](#).

⁶⁰ [La nouvelle stratégie européenne pour un internet mieux adapté aux enfants \(BIK+\)](#).

⁶¹ [Pollinator Park](#).

Pour atteindre ces objectifs, l'UE lancera:

- le **Fonds pour l'autonomisation des jeunes**, une nouvelle initiative pilote qui soutiendra les organisations de jeunesse au niveau local et les initiatives dirigées par des jeunes. Le Fonds a pour objectif général de favoriser la contribution des jeunes à la réalisation des ODD au sein de leurs communautés. Il comportera deux composantes thématiques dédiées à la promotion des actions menées par les jeunes dans les domaines de l'environnement et du changement climatique et de l'inclusion des jeunes vulnérables et marginalisés. Il proposera, de façon plus souple et plus accessible, des dispositifs de financement à petite échelle adaptés aux jeunes et un soutien de type accélérateur pour transposer à plus grande échelle les initiatives suivies d'effet (par exemple, formations, apprentissage par les pairs, mentorat, mise en réseau, sensibilisation). Les jeunes participeront à la gouvernance du programme, notamment aux activités de suivi et de compte rendu.

L'UE fournira également **un financement aux organisations de jeunesse et renforcera leurs capacités** au moyen des programmes suivants:

- le **programme thématique relatif aux organisations de la société civile** de l'IVCDI — Europe dans le monde;
- **Erasmus+**;
- **EU4Youth**.

3.2.4 Soutien à la santé, au bien-être mental et physique ainsi qu'à l'accès à la santé et aux droits en matière de sexualité et de procréation

La santé et le bien-être sont une condition préalable pour que les jeunes puissent réaliser pleinement leur potentiel et participer activement à la société. Les jeunes sont confrontés à d'énormes difficultés d'accès aux services et à l'information dans le domaine de la santé, y compris pour ce qui est de la santé et des droits en matière de sexualité et de procréation et de la santé mentale. La pandémie de COVID-19 et les conflits ont encore aggravé la situation. La santé mentale est également affectée par une perte de perspective liée au changement climatique, aux guerres prolongées, aux déplacements forcés, au racisme ou à la désinformation.

L'action de l'UE vise à:

- **renforcer les systèmes de santé, lutter contre les inégalités** et progresser vers une **couverture sanitaire universelle**, à commencer par la santé maternelle et périnatale;
- soutenir des **services de santé complets, sûrs, inclusifs et adaptés aux enfants et aux jeunes, y compris les services de santé mentale et les services de santé numériques**;



- promouvoir l'**accès universel à des services de santé et à des droits en matière de sexualité et de procréation adaptés aux jeunes** en proposant des services et des informations de qualité et abordables, y compris une éducation sexuelle complète et la prévention et le traitement du VIH et du sida, en mettant l'accent sur les adolescentes, les jeunes marginalisés et les jeunes LGBTIQ;
- protéger les jeunes des effets nocifs du tabac et des produits connexes, en soutenant la mise en œuvre intégrale de la **convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac** et de son **protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac**.

Pour atteindre ces objectifs, l'UE **contribuera à promouvoir la santé et le bien-être des jeunes** par les moyens suivants:

- une approche adaptée aux jeunes de la nouvelle **stratégie mondiale de l'UE en matière de santé**;
- une nouvelle **initiative régionale de l'Équipe Europe concernant un environnement propice à la santé et aux droits en matière de sexualité et de procréation** en vue de contribuer à atteindre la **couverture universelle de la santé et des droits en matière de sexualité et de procréation en Afrique**;
- l'**initiative Spotlight**⁶², qui contribue à éliminer la violence à caractère sexiste en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Asie et dans le Pacifique, **en prévenant et en éradiquant les mutilations génitales féminines et en mettant un terme aux mariages forcés et précoces**.

3.3 Partenariat visant à CONNECTER

L'UE entend promouvoir la mobilité, les échanges et la mise en réseau des jeunes en tant qu'aspect essentiel de la dimension interpersonnelle de la stratégie «Global Gateway». L'objectif est de garantir la diversité et l'inclusion, tout en accordant une attention particulière aux obstacles sociaux et économiques, à la fracture numérique et aux risques liés à la désinformation.



3.3.1 Accroissement des possibilités de mobilité dans les domaines de l'éducation, de la formation et du travail

Se rendre à l'étranger pour étudier, se former ou travailler renforce les acquis éducatifs, professionnels et personnels des jeunes, ainsi que la compréhension interculturelle et l'innovation.

L'action de l'UE vise à:

⁶² [Initiative Spotlight](#).

- promouvoir la **mobilité inclusive à des fins d'apprentissage** et accroître les possibilités d'apprentissage;
- favoriser les échanges pour le **développement professionnel et personnel** des jeunes.

Pour atteindre ces objectifs, l'UE soutiendra la **mobilité des jeunes** par les moyens suivants:

- plusieurs initiatives dans le cadre du paquet d'investissement «Global Gateway» UE-Afrique, telles que le **programme de mobilité universitaire intra-Afrique**, l'**initiative d'harmonisation de l'assurance qualité et de l'accréditation dans l'enseignement supérieur en Afrique** et le **cadre continental africain des certifications**, pour i) stimuler la mobilité des jeunes à l'intérieur de l'Afrique et avec l'UE, ii) renforcer l'intégration continentale, iii) faire de l'Afrique une destination plus attrayante pour étudier et iv) améliorer l'employabilité des jeunes;
- le **programme Erasmus+** et les **actions Marie Skłodowska-Curie**, qui soutiennent le développement professionnel et personnel des étudiants, du personnel enseignant et des chercheurs;
- le programme **SHARE UE-ASEAN**, qui promeut l'harmonisation de l'enseignement supérieur et des bourses d'études;
- le **fonds fiduciaire régional de l'UE en réponse à la crise syrienne** et la **facilité en faveur des réfugiés en Turquie**, qui prévoient des bourses afin de permettre aux jeunes réfugiés d'accéder à l'éducation, d'acquérir des compétences et de devenir autonomes;
- le **programme d'échange scolaire «Superschools» dans les Balkans occidentaux**, qui renforce les compétences et les connaissances et promeut la réconciliation et le dialogue interculturel entre les écoles, les étudiants et les communautés;
- l'**initiative de l'Équipe Europe «Étudier en Europe»**, qui fournit aux jeunes du monde entier des informations sur les possibilités d'études, de recherche et de bourses dans l'UE;
- les possibilités de voyager, d'étudier, de travailler ou de se former dans l'UE offertes aux jeunes dans le cadre des **partenariats destinés à attirer les talents**⁶³ envisagés avec certains pays partenaires d'Afrique et d'Asie, ainsi que, potentiellement, dans le cadre d'un **programme européen de mobilité des jeunes**, dont la faisabilité est à l'étude.

⁶³ Les [partenariats destinés à attirer les talents](#), lancés en 2021, sont l'une des principales composantes de la dimension extérieure du nouveau pacte sur la migration et l'asile. Ils constitueront un cadre d'action global et un soutien financier pour associer stratégiquement les principaux pays partenaires à tous les aspects de la gestion des migrations. Ils ont pour but de renforcer la coopération entre l'UE, les États membres et les pays partenaires, ainsi que de dynamiser la mobilité internationale de la main-d'œuvre et le développement des talents d'une façon mutuellement avantageuse.

3.3.2 Promotion des contacts entre les jeunes

Les jeunes sont désireux de **nouer des contacts et d'échanger des idées** avec leurs pairs dans le monde entier.

L'action de l'UE vise à:

- promouvoir la participation des jeunes à l'**éducation à la citoyenneté mondiale** afin de parvenir à une compréhension commune des problèmes planétaires et encourager les jeunes à agir conjointement;
- accroître les **possibilités de mise en réseau** pour les jeunes, notamment l'apprentissage et les échanges entre pairs;
- encourager la participation des jeunes, notamment de ceux qui sont issus de populations autochtones, dans le domaine de la culture et aux **dialogues interculturels et interconfessionnels**, pour combattre la discrimination et le racisme;
- accroître la **qualité et la pertinence des informations** destinées aux jeunes et améliorer la communication adaptée aux enfants et aux jeunes.

Afin de favoriser l'apprentissage et la compréhension mutuels, **l'UE lancera:**

- l'**Académie de la jeunesse Afrique-Europe**, qui fournira aux jeunes leaders, dans leurs domaines et communautés respectifs, des possibilités de nouer des contacts, d'échanger, d'améliorer leurs compétences en matière de leadership et de créer un réseau d'acteurs du changement.

Par ailleurs, l'UE contribuera à **promouvoir les contacts interpersonnels entre les jeunes** au moyen des **initiatives existantes suivantes:**

- l'**initiative EU Alumni** et les **actions de diplomatie publique** visant à permettre aux jeunes qui participent aux programmes de l'UE de promouvoir les réseaux mondiaux et locaux et d'informer leurs pairs, en particulier les jeunes défavorisés, des possibilités offertes par l'UE et ses États membres;
- le **portail européen de la jeunesse**, qui facilite l'accès à des informations de qualité sur les initiatives et les possibilités offertes aux jeunes dans les pays partenaires;
- le **programme pour l'éducation et la sensibilisation aux problèmes de développement (DEAR)**, qui se concentrera davantage sur la participation des jeunes et encouragera la mobilisation des jeunes dans le monde entier;
- le programme **Global Erasmus+ Alumni Mentoring**, qui met en relation les anciens étudiants Erasmus+ et les participants potentiels à Erasmus+, y compris en dehors de l'UE;
- le nouveau programme **Youth Europe Sahel**, qui vise à soutenir la participation des jeunes et à promouvoir le dialogue interculturel, la cohésion humaine et les droits de

l'homme, ainsi qu'à créer une plateforme pour informer les jeunes de la région des possibilités de développement personnel et professionnel;

- le **programme Global Cultural Relations** et les **actions en faveur des artistes africains et européens**, qui ont pour objectif de promouvoir le dialogue interculturel, la mobilité et la cocréation entre les jeunes artistes et les professionnels de la culture des pays partenaires et de l'UE;
- l'**Office régional de coopération pour la jeunesse dans les Balkans occidentaux**, qui promeut l'esprit de réconciliation et de compréhension entre les jeunes grâce à des programmes d'échanges de jeunes et à la coopération entre les jeunes dans la région;
- le **corps européen de solidarité**, qui encourage la participation des jeunes à des projets de volontariat et de solidarité;
- les **partenariats politiques et de sensibilisation de l'UE**⁶⁴, afin d'améliorer la compréhension et la confiance mutuelles grâce à des activités de diplomatie publique;
- des campagnes qui connectent les jeunes du monde entier en vue de militer pour la transition écologique, telles que la campagne **Green Track** ou la future campagne **#ReFashionNow** destinée à donner aux jeunes consommateurs les moyens d'agir en faveur de textiles durables.

4. Suivi et rapports

La Commission, en coopération avec le Service européen pour l'action extérieure, suivra les progrès du plan d'action pour la jeunesse à mi-parcours et en fin de parcours au moyen des rapports périodiques sur la mise en œuvre de l'aide de l'UE, et conformément à d'autres cadres d'action et engagements en matière de droits de l'homme, d'égalité entre les femmes et les hommes et de jeunesse, de paix et de sécurité.

Les rapports de mise en œuvre suivront les **changements institutionnels** allant dans le sens d'un renforcement de la **participation des jeunes à l'élaboration des politiques de l'UE** ainsi que les **progrès accomplis dans la réalisation des objectifs** des priorités thématiques **du plan d'action pour la jeunesse**. Un cadre de suivi sera élaboré au cours de la première année de mise en œuvre du plan d'action pour la jeunesse, en coopération avec des experts et des partenaires du secteur de la jeunesse, sur la base de données ventilées par âge et d'indicateurs spécifiques aux jeunes.

Une **évaluation de la mise en œuvre du plan d'action pour la jeunesse** sera lancée en temps utile pour alimenter le prochain cycle de programmation.

⁶⁴ [Partenariats politiques et de sensibilisation](#).

5. Conclusion

Avec le plan d'action pour la jeunesse dans l'action extérieure de l'UE, cette dernière reconnaît le rôle essentiel des jeunes en tant que «**rêveurs et bâtisseurs**»⁶⁵ dans la recherche de solutions aux problèmes planétaires complexes et définit le cadre d'un partenariat solide entre elle et les jeunes.

Par sa mise en œuvre, l'UE soutiendra la mobilisation des jeunes dans l'action extérieure, fournira aux jeunes et aux enfants un environnement propice à leur autonomisation et à leur participation ainsi que des possibilités en la matière, et favorisera l'établissement de ponts entre les jeunes du monde entier.

Le plan d'action pour la jeunesse incarne une véritable volonté politique de faire entendre la voix des jeunes et des enfants dans le monde et constitue dans le même temps une feuille de route opérationnelle pour contribuer à la construction de sociétés plus démocratiques, plus égalitaires, plus durables et plus pacifiques pour les **générations actuelles et futures**.

⁶⁵ [Discours sur l'état de l'Union 2022 de la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen.](#)